

Avis d'appel public à la concurrence

Identification de la collectivité contractante :

VILLE DE CASTELSARRASIN – Mairie – 5 Place de la Liberté - BP 80084 - 82103
CASTELSARRASIN
Tél : 05 63 32 75.00 – Fax 05 63 32 75.01 – courriel : mairie@ville-castelsarrasin.fr

Procédure de passation : Procédure adaptée – Article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics – Marché de prestations intellectuelles à tranches soumise aux dispositions de l'article 77 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Conformément à l'article 28 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics un groupement de commandes a été constitué. Une convention constitutive de groupement de commandes **a été signée le 14 mars 2018** entre :

Ville de Castelsarrasin (coordonnateur du groupement)

Mairie de Castelsarrasin
5 place de la liberté - BP 80084
82103 Castelsarrasin
Tél : 05.63.32.75.00
Fax : 05.63.32.75.21
Courriel : mairie@ville-castelsarrasin.fr
Site : <http://www.ville-castelsarrasin.fr>

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

5 place de la Liberté – BP 500020
82100 Castelsarrasin
Tél : 05.63.32.75.02
Fax : 05.63.32.75.21
Courriel : ccas@ville-casteslarrasin.fr

Communauté de communes Terres des Confluences

Maison de l'intercommunalité
2006, route de Moissac - BP 50046
82102 Castelsarrasin cedex
Tél : 05 63 95 56 00
Fax : 05 63 95 56 01
Courriel : accueil@terresdesconfluences.fr

L'acheteur agit en tant que pouvoir adjudicateur.

Cette convention gère la procédure de passation et d'exécution pour le marché concernant l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation des marchés de contrats d'assurance.

Toutes demandes ou correspondances devront être adressées au coordonnateur du groupement uniquement à savoir la ville de Castelsarrasin.

Objet du marché : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation des marchés de contrats d'assurance une tranche ferme et trois tranches optionnelles :

Tranche ferme : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation des marchés de contrats d'assurance pour chaque entité du groupement de commandes.

Tranche optionnelle 1 : Suivi des marchés de contrats d'assurance pour la ville de Castelsarrasin.

Tranche optionnelle 2 : Suivi des marchés de contrats d'assurance pour le CCAS de la ville de Castelsarrasin.

Tranche optionnelle 3 : Suivi des marchés de contrats d'assurance pour la Communauté de communes Terres des Confluences.

Caractéristiques principales du marché :

Forme et durée du marché :

Marchés à tranches à prix global et forfaitaire.

Durée du marché : La durée de validité du marché est de 4 ans à compter de sa notification.

Délais d'exécution de la tranche ferme et des tranches optionnelles :

Délai d'exécution de la tranche ferme : Le délai d'exécution de la tranche ferme est d'un an à compter de la date de notification du marché.

Délai d'exécution des tranches optionnelle : Le délai d'exécution de chaque tranche optionnelle démarre à compter de la notification de la décision d'affermissement de celle-ci.

Le délai de la tranche optionnelle affermie ne pourra excéder la durée de validité du marché.

Négociation :

- **Phase de Négociation**

L'acheteur se réserve la possibilité de négocier. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre y compris le prix.

Si la collectivité entend faire usage de cette possibilité, la négociation sera engagée avec **les trois premiers candidats**. Pour ce faire toutes les offres reçues seront analysées et classées. Les trois premiers candidats classés seront convoqués pour participer à la négociation. La phase de négociation pourra également se dérouler par le biais d'échanges dématérialisés. L'organisation et les modalités d'application seront portées à la connaissance de ces candidats à l'issue de l'analyse des offres.

- **Attribution du marché public sur la base des offres initiales :**

Conformément au deuxième alinéa de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

Cautionnement et garanties exigés : Sans objet.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Les prestations seront financées sur les fonds propres de :

- la Commune - Budget communal – Section de fonctionnement,
- le CCAS de la ville de Castelsarrasin – Section de fonctionnement,
- la Communauté de communes Terres des Confluences – Section de fonctionnement.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes auprès de chaque membre du groupement de commandes. Des acomptes seront versés au titulaire dans les conditions indiquées à l'article 59 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et à l'article 114 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016. Aucune avance ne sera versée. Les prix sont révisables. Unité monétaire utilisée, l'euro.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : L'acheteur n'exige pas que les groupements d'opérateurs économiques adoptent une forme juridique déterminée après l'attribution du marché. Cependant en cas de groupement conjoint le mandataire du groupement devra être solidaire.

Dispositif Marché Public Simplifié (MPS)

Ce marché est conforme au dispositif d'expérimentation MPS (Marché Public Simplifié) dans le cadre du programme national « Dites-le-nous une fois » et permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée (La signature sera dans ce cas demandée à posteriori à la seule entreprise retenue). Le détail de cette disposition est indiqué à l'article 11.2 du Règlement de la Consultation (RC).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

- Seules seront admises les candidatures présentant toutes les garanties techniques et financières suffisantes se rapportant à l'objet du marché (article 11.3 du RC).

Critères de jugement des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

<i>Critères</i>	<i>Pondération</i>
1 – Valeur technique	60 %
2 – Prix	40 %

Date limite de réception des offres : le vendredi 20 avril 2018 à 12 heures

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires :

- La transmission des offres par voie électronique est autorisée.
- Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Voies de recours

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif – 68 Rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE CEDEX - Tél.05.62.73.57.57 - Fax 05.62.73.57.40

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal Administratif – 68 Rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE CEDEX - Tél.05.62.73.57.57 - Fax 05.62.73.57.40 – Courriel : greffe.ta-toulouse@juradm.fr

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation est disponible gratuitement à l'adresse électronique suivante
<http://ville-castelsarrasin.e-marchespublics.com>

Adresse à laquelle des renseignements d'ordre administratif et techniques peuvent être obtenus :

Les demandes de renseignements complémentaires (administratifs et techniques) devront être adressées via le site de dématérialisation des marchés de la ville de Castelsarrasin : <http://ville-castelsarrasin.e-marchespublics.com>

Chaque concurrent sera informé de l'ensemble des questions posées et des réponses données via la plateforme de dématérialisation des marchés de la ville de Castelsarrasin :
<http://ville-castelsarrasin.e-marchespublics.com>

Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées :

Ville de Castelsarrasin - Service des marchés et achats publics
5 place de la Liberté – BP 80084
82103 Castelsarrasin cedex
Tél. : 05.63.32.78.13. Fax. : 05.63.32.75.37.

Conditions de remise des offres :

Les offres devront être adressées par pli recommandé avec accusé réception ou déposées contre récépissé. Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et 14h30 à 17h00 - Sauf jours fériés. Le jour limite de remise des offres la réception des plis est assurée de 09h00 à 12h00.

Les offres pourront également être remises par voie dématérialisée sur la plateforme des marchés de la ville : <http://ville-castelsarrasin.e-marchespublics.com>

Date d'envoi de mise en ligne du présent avis : Le mercredi 04 avril 2018